

## CIRCONSCRIPTION DE SAINT FONTS

3, Allée du Merle Rouge Immeuble Ecran  
69190 SAINT-FONS

Téléphone : 04 72 89 11 89

Télécopie : 04 72 89 11 90

Courriel : Ce.0693019g@ac-lyon.fr

**REUNION DIRECTEURS  
2020**

## REUNIONS 23 MARS 2020 en visio directeurs

**1) MODIFICATION Accueil des enfants de personnels soignants**

Ce dispositif exceptionnel est étendu à l'accueil aux enfants des personnels de l'aide sociale à l'enfance dépourvus de solution de garde c'est-à-dire aux personnels des services en charge de la protection de l'enfance concernés sont les services aide sociale à l'enfance (ASE) et protection maternelle et infantile (PMI) des conseils départementaux ainsi que les pouponnières ou maisons d'enfants à caractère social (MECS), les services d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO) et les services de prévention spécialisée.

Les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif sont les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues. Dans la métropole du Grand Lyon c'est 5000 personnes qui travaillent pour l'ASE

L'accueil est organisé dans les mêmes conditions que pour les enfants des personnels soignants. Je précise à toutes fins utiles que l'accueil ne concerne pas les enfants relevant de l'aide sociale à l'enfance eux-mêmes mais exclusivement les enfants des professionnels qui interviennent auprès d'eux.

**2) AFFELNET Synthèse des documents déposés sur IDEAL**

Deux principes sont retenus :

- dématérialisation des échanges entre les familles et l'institution
- remontée des opérations de saisies par les services de la DSDEN

Ce que les directeurs doivent réaliser :

1. vérifier les adresses courrielles des familles dont les enfants sont en CM2.
2. diffuser le flyer par courriel.
3. être à disposition des familles pour les guider, les aides surtout celles non connectée qu'il s'agira de contacter par téléphone, SMS.
4. Veiller à tenir un cahier de bord des échanges avec les familles.
5. Corriger les fiches AFFELNET sur la base selon le retour des fiches volet 1 et 1bis des familles.

**A NOTER**

- Une cellule d'aide est mise à votre disposition pour apporter des réponses aux questions complexes : ce.ia69-dae@ac-lyon.fr ou 04 72 80 68 21.
- Les familles qui ne veulent pas aller au collège de secteur, doivent récupérer sur le site de la DSDEN le volet 2 à retourner par courriel entre le 25/3 et le 16/4.
  - o Les familles qui ne déposent pas le volet 2 verront leur enfant affecté au collège du secteur.
- Les documents justificatifs à fournir par les familles peuvent l'être par photo, scan ...

Décisions pour SAINT FONTS :

Partage des tâches (liens et contacts explicatifs avec les familles) avec les enseignants de CM2.

Décisions pour PIERRE BENITE

Les directeurs vont directement envoyer les volets que les familles doivent renseigner.

**3) La continuité pédagogique.**

Etat des lieux à réaliser auprès des enseignants sur

- les enseignants qui ont ouvert un compte « Ma classe à la maison » maintenant que la plateforme du CNED a été adaptée à l'intensité du flux,
- Les besoins en tablettes pour les élèves de CM,
- Les ZBF pouvant être un soutien aux équipes. Je leur adresserai un message prochainement.

## VADEMECUM CONTINUITE PEDAGOGIQUE

+ point sur les AESH : les AESH peuvent être sollicités à la demande de l'enseignant pour accompagner un enfant à distance, par téléphone dans la mesure où le « travail », la mission est clarifiée. L'objectif est d'une part d'aider l'enseignant, de l'autre de permettre à l'enfant de continuer à progresser.

+ point ESS : nous envisageons que seules les ESS essentielles à minima doivent être mises en place. Il s'agit pour l'heure d'en faire un inventaire par école. Je prendrai l'attache des ERSH.

**OPERATION NATION APPRENANTE** Tous mobilisés pour l'école à la maison !

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et plusieurs médias audiovisuels et de la presse écrite se mobilisent pour proposer des programmes de qualité en lien avec les programmes scolaires.

Émissions en direct, podcasts, vidéos, etc. ...

**France 4** propose à partir de ce lundi 23 mars des émissions en direct, des cours donnés par des professeurs pour tous les scolaires du lundi au vendredi :

- 09h00 - 10h00 pour les CP - CE1 : 30 min de lecture - 30 min de maths
- 10h00 - 11h00 programmes ludo-éducatifs pour les pré-scolaires
- 13h30 - 14h00 « C'est toujours pas sorcier » notamment pour les 8-12 ans
- 14h00 - 15h00 pour les collégiens : 30 min de français - 30 min de maths
- 15h00 - 16h00 pour les lycéens (notamment les premières et les terminales) : 1h de Français, Maths, Histoire-Géo, Anglais ou Sciences
- 16h00 - 16h50 « La maison Lumni » pour les 8-12 ans et plus spécifiquement pour les CM1 - CM2

+ Les enseignants sont invités à s'appuyer sur ces programmes que les enfants peuvent facilement voir sans être connectés. Cela peut leur permettre de nourrir et faciliter la conception de leurs enseignements à distance.

+ Certains enseignants s'inquiètent des implications différentes de leurs élèves et donc de leurs apprentissages craignant le risque de creuser les écarts. Afin de préparer le retour à l'ordinaire, il est nécessaire qu'un tableau de bord des élèves soit tenu indiquant les activités réalisées, les acquisitions réussies ...

### 3) La communication

Un message des PSY EN va être adressé pour accompagner dans un premier temps les enseignants et dans un second temps les familles que les enseignants auraient pu repérer comme en grande difficulté.

Le confinement autorise, selon la même procédure qu'habituellement, les arrêts maladie.

**8 principes pour une réunion virtuelle réussie**

- Envoyer l'ordre du jour à chacun avant la réunion.
- Désigner un modérateur de la réunion.
- L'un des participants prend les notes.
- Couper son micro si l'on ne parle pas.
- Utiliser la messagerie de l'application pour poser des questions ou partager des ressources.
- Se signaler pour parler et attendre que le modérateur donne la parole.
- Penser à regarder la caméra plutôt que l'écran.
- Diffuser le compte-rendu à tous les participants une fois la réunion finie.